



Telephone portable perdu par la boutique de reparation

Par lisa27490

Bonjour,

Voilà, en juillet dernier, l'enfant d'un de mes amis a accidentellement fait tomber du jus d'orange sur mon portable. Comme demandé par mon assurance je l'ai adressé à une boutique de réparation pour la prise en charge. La boutique m'a signalé qu'il était hors service car la carte mère était touchée et qu'il gardait mon téléphone en attendant que l'assurance adverse le réclame pour la suite de la prise en charge. Nous sommes le 21 novembre, l'assurance et moi même avons appelé plusieurs fois la boutique pour qu'il adresse le téléphone cassé à l'assurance adverse et toujours rien. Le responsable de l'agence n'est jamais là et les employés ne sont jamais au courant. Le comble c'est qu'aujourd'hui je n'existe même plus dans leur base de données. C'était un GALAXY NOTE 2 acheté neuf en avril 2013 pour une valeur de 640 euros. Avec l'accord de mon assurance et ne pouvant pas rester sans téléphone, j'avais l'autorisation de racheter un portable à l'identique pour ajouter la facture au dossier. Donc depuis juillet j'attends mon indemnité qui s'élève à 640 euros.

Donc ma question c'est OU EST PASSE MON TEL, je ne veux pas en rester là. Que dois je faire. Dois je porter plainte contre la boutique de réparation ?

Merci pour vos précieux conseils, je suis désespérée